

ANNEXE

REPARTITION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE de la CeA POUR LES DIX CENTRES DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE ADOSSES A DES CENTRES HOSPITALIERS et au MFPP67 AU TITRE DE L'ANNEE 2022

BENEFICIAIRES	MONTANT
Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace – Site de MULHOUSE	196 535 €
Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace - Site d'ALTKIRCH	29 217 €
Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace - Site de THANN	39 732 €
Centre Hospitalier de GUEBWILLER	22 978 €
Hôpitaux Civils de COLMAR « Pasteur 2 »	117 516 €
Centre Hospitalier de HAGUENAU	61 000 €
Centre Hospitalier de SAVERNE	53 500 €
MFPP de STRASBOURG	200 000 €
Centre Hospitalier de WISSEMBOURG	34 000 €
Centre Hospitalier de SELESTAT	46 500 €
TOTAL SUD	405 978 €
TOTAL NORD	395 000 €
TOTAL	800 978 €